

Communiqué de presse

guerre en Syrie aides d'urgence concertées des villes de Genève et Lausanne

Face au conflit syrien et à ses conséquences dramatiques pour les populations civiles, les villes de Genève et Lausanne ont décidé d'une action concertée, sous forme d'attribution d'aides financières d'urgence, pour un montant total de l'ordre de 120'000 francs, sur le budget de la solidarité internationale, en faveur d'ONG actives au Liban, en Syrie et en Jordanie. Ces soutiens permettront le développement de programmes de santé, de formation, de prestations sociales et d'aides économiques aux réfugiés syriens. Genève et Lausanne espèrent que ce geste incitera aussi d'autres institutions ou particuliers à apporter eux aussi une aide aux populations victimes de la guerre en Syrie.

La situation en Syrie provoque des drames humains inacceptables et se traduit par des violations extrêmement graves des droits humains. Les populations civiles sont les plus exposées. Près de 5 millions de Syriennes et de Syriens ont quitté le pays, principalement à destination des Etats limitrophes. La majorité d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté, souvent dans des conditions inacceptables.

Les villes de Genève et de Lausanne ont décidé d'une action d'urgence concertée afin de marquer, dans la mesure de leurs moyens, leur solidarité avec les réfugiés syriens, principalement au Liban. Ainsi, le Conseil administratif de la Ville de Genève et la Municipalité de Lausanne ont décidé l'attribution d'aides urgentes pour un montant de l'ordre de 60'000 francs chacune en faveur d'ONG actives au Liban, en Syrie et en Jordanie. Ces aides sont financées dans le cadre de leurs budgets de solidarité internationale. Les montants seront affectés en particulier à l'Ecole Tahaddi, qui offre des prestations de formation, de santé et des programmes sociaux au Liban. Un autre bénéficiaire est Solidar, organisation de l'OSEO, qui apporte des aides économiques aux réfugiés syriens au Liban. L'UOSSM – Union des organisations syriennes de secours médicaux – ONG fondée à Genève qui fournit des soins médicaux (hôpitaux de campagne et cliniques mobiles) figure aussi parmi les institutions supportées. Enfin, Medair, qui met en place des programmes de santé et d'appui économiques en Jordanie, est aussi concernée.

Par ce geste, les villes de Genève et de Lausanne entendent dénoncer les violations des droits humains en Syrie en proposant une aide concrète aux populations touchées par le conflit. Elles espèrent que leur geste pourra servir d'exemples à d'autres collectivités, entreprises ou particuliers qui pourraient eux aussi contribuer à proposer une aide aux victimes de la guerre en Syrie.

La Municipalité de Lausanne

Le Conseil administratif de la Ville de Genève

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, 021 315 22 01**
- **Guillaume Barazzone, Maire de Genève, en contactant Philippe d'Espine, 079 372 84 59**

Lausanne et Genève le 22 décembre 2016